

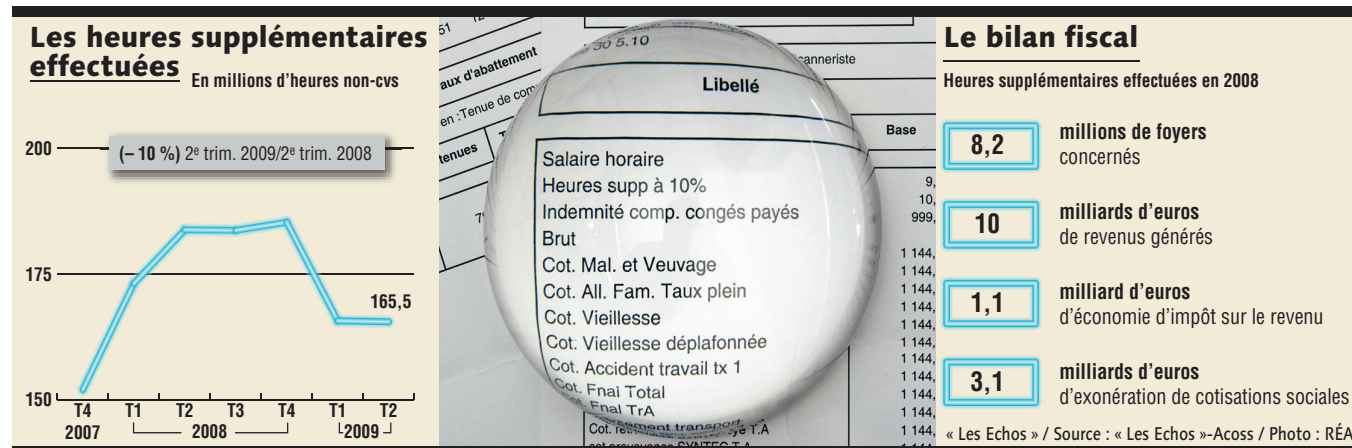
SOCIAL

L'Accoss a dénombré 165 millions d'heures supplémentaires au deuxième trimestre de 2009. Sur un an, la baisse est de 10 %, le double du rythme constaté entre janvier et mars derniers. Seules les industries agroalimentaires et pharmaceutiques sont en hausse.

Coup de frein sur les heures supplémentaires, avec une baisse de 10 % au printemps

Les apparences sont parfois trompeuses. Au deuxième trimestre de cette année, le volume des heures supplémentaires est resté quasiment identique à celui des trois premiers mois de 2009 : 165,5 millions contre 165,7 millions, selon les statistiques publiées ce matin par l'Accoss (l'organisme qui chapeaute les Urssaf). Mais une telle comparaison d'un trimestre sur l'autre ne permet pas de corriger les évolutions des variations saisonnières, importantes évidemment en la matière. La comparaison sur un an est bien plus significative et éclaire la situation sous un jour beaucoup moins positif.

Au deuxième trimestre, le rythme annuel de baisse des heures supplémentaires a doublé par rapport au premier trimestre, passant de - 4,3 % à - 10 %. Et ce taux minore sans doute la réalité du coup de frein donné par les entreprises aux dépassements horaires : il est calculé sur l'ensemble des « heures sup » alors que, en réalité, une bonne partie correspond au maintien à 39 heures de salariés d'entreprises de moins de 20 salariés, inscrites



Au deuxième trimestre, le rythme annuel de baisse des heures supplémentaires a doublé par rapport au premier trimestre, passant de - 4,3 % à - 10 %.

dans leur contrat de travail, donc difficiles à supprimer. L'ampleur de la baisse est encore plus importante si l'on considère qu'une bonne partie des déclarations d'heures supplémentaires au début de l'entrée en vigueur de la loi Tepa a consisté en du blanchiment de travail au noir.

Quoi qu'il en soit, les statistiques de l'Accoss montrent que le nombre d'heures supplémentaires « est en net recul sur tous les

secteurs d'activité ». Mais la baisse est particulièrement spectaculaire dans l'industrie, où l'emploi salarié paie aussi, encore et toujours, un lourd tribut à la crise, comme l'ont confirmé les dernières statistiques de l'Insee (« Les Echos » du 17 août).

L'intérim en baisse de 30,8 %
Les entreprises y sont toujours plus nombreuses que la moyenne à utiliser cet outil de

flexibilité interne mais, sur un an, le volume des heures supplémentaires chute, dans beaucoup de ses branches, de plus de 30 %. Seules les industries agroalimentaires et pharmaceutiques sont en hausse. La construction, très friande d'« heures sup », voit quant à elle sa consommation baisser de 6 % sur un an. Le tertiaire connaît des situations très contrastées, depuis les activités informatiques,

en hausse de 10 %, jusqu'à l'intérim, en baisse de 30,8 %. Mais globalement, le recul l'emporte puisque la tendance du deuxième trimestre descend à - 7,4 % sur un an.

Si l'on excepte la Corse ainsi que certains endroits du Sud et d'Ile-de-France, stables ou en légère hausse, la baisse du volume des heures supplémentaires touche tous les départements.

L. DE C.